



La Croix Valmer, station de tourisme classée, pavillon bleu d'Europe, agenda 21 local France, membre du Parc National de Port Cros, Label territoire durable, située dans le Golfe de Saint Tropez (Var), plages réputées sur 12,5 km de littoral préservé et protégé, 4000 habitants (surclassée 20 à 40 000 hab.) recrute par voie contractuelle pour son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

**Un agent social remplaçant (H/F)  
à temps non complet  
Cadre d'emploi des agents sociaux territoriaux**

**Description du poste :**

Sous l'autorité de la responsable du service aide à domicile, vous serez chargé(e) de procéder à l'entretien ménager du domicile d'un ou plusieurs particuliers, selon les instructions. Vous serez amené(e) à effectuer des travaux de grands nettoyages occasionnels ou des activités de services et d'accompagnement auprès de publics bénéficiaires (personnes âgées, enfants...), à réaliser des repas, des courses alimentaires, et accompagner la personne dans les gestes de la vie quotidienne.

**Profil du candidat :**

Règles d'hygiène et de propreté. Procédures de nettoyage et de désinfection. Utilisation d'appareils électro-ménagers.

Dynamisme et rigueur - Sens de l'organisation - soucieux de l'image et de la qualité du service public.

**Contraintes du poste :**

L'activité s'exerce au domicile d'un ou plusieurs particuliers.

Déplacements et véhicule obligatoires.

Week-ends et jours fériés travaillés. Les congés seront payés.

**Avantages liés au poste :**

Rémunération : 1554 € bruts par mois + 10 % de congés payés en fin de contrat.

**Répondre à cette offre :**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Madame Christelle ODE-ROUX, Directrice du CCAS, au 04.98.12.68.40 ou [christelle.roux@lacroixvalmer.fr](mailto:christelle.roux@lacroixvalmer.fr).

Adresser lettre de motivation manuscrite, et CV à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 102 rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer

La date limite des candidatures est fixée pour le 15 septembre 2020. Date prévue de recrutement dès que possible.